

Saillance physique (P-saillance) et saillance cognitive (C-saillance) ; qu'est ce qui est pertinent dans l'analyse des opérations énonciatives

Dr. Belkacem Kamel-eddine FETITA

Department of French language and literature,
Kasdi Merbah University of ouargla – Algeria

Résumé

Le présent article se veut un regard croisé sur le phénomène de saillance en linguistique et sa pertinence dans certaines opérations linguistiques et énonciatives telles que la thématisation et la rhématisation dans les langues. Nous nous proposons, dans un premier moment, de présenter les points essentiels de la théorie de saillance, proposés par Landragin (2004 et 2006), et qui distingue entre saillance physique (P-saillance) et saillance cognitive (C-saillance); puis nous essayerons de montrer la corrélation entre les procédés et moyens mis en œuvre dans les opérations de thématisation et de rhématisation et le caractère de saillance référentiel usant de tous les moyens cognitifs-référentiels et physiques pour des fins de contraste et de mise en valeur dans le processus dynamique d'interprétation, d'ancrage et de validation des inférences.

Mots-clés : saillance – thématisation - rhématisation – topicalisation – focalisation référence – interpretation – ancrage- organisation.

Abstract

This paper represents a cross-examination of the phenomenon of salience in linguistics and its relevance in certain linguistic and enunciative operations such as thematization and rhematization in languages. We propose at the outset to introduce the main points of the theory of salience, proposed by Landragin (2004 and 2006), in which he distinguishes between physical salience (P-saliency) and cognitive salience (C-saliency); then we will try to show that the operations of thematization and rhematization present cases of referential projections using all the cognitive-referential and physical means for purposes of contrast and enhancement.

Keywords: salience - thematization - rhematization - topicalization- focalization - reference - interpretation - anchoring- organization.

1. CADRE THEORIQUE

1.1. LA SAILLANCE ?

Le concept de saillance tire ses origines du terme de prégnance (Prägnanz en allemand) dans la Théorie de la Gestalt (Gestalt-théorie), appelée aussi psychologie de la forme, et des travaux de Max Wertheimer 1912¹ relatifs à la physiologie de la perception visuelle². C'est dans le domaine de la perception visuelle que la notion de saillance et la distinction entre figure et fond ont été explorées d'une façon détaillée par Landragin (2004 et 2006).

Etroitement liée au phénomène de perception cognitive, la saillance se laisse définir comme le traitement, tant au niveau perceptif qu'au niveau linguistique et discursif, d'un ensemble de propriétés

¹ Son article publié en 1912 intitulé "Experimental Studies of the Perception of Movement" est à considérer comme un travail seminal introduisant pour la première fois et d'une manière détaillée "the Gestalt Psychology of form" (i.e, la théorie de la forme).

² Cf. Guillaume, 1979.

qui affectent une entité quelconque et la rendent plus accessible et mise au premier plan perceptif ou mental. Il est ainsi admis, communément, que ce qui est saillant est ce qui vient en premier à l'esprit, ce qui attire l'attention et la capte.

La saillance intervient fortement dans l'interprétation d'un énoncé en situation de dialogue ou dans la compréhension d'un texte : mettant en avant un élément du contexte, elle dirige l'attention sur cet élément et rend sa prise en compte prioritaire dans le processeur de résolution de références et coréférences.³

Partant de cette explication, la saillance en linguistique concerne l'appréhension des entités du discours à travers les différentes caractéristiques dans l'univers discursif ou énonciatif : propriétés lexicales, syntaxiques et sémantiques phonétiques et prosodiques.

La saillance peut être appréhendée selon deux plans distincts mais complémentaires :

- plan perceptif qui touche les caractéristiques de représentations via la forme accessible directement par les différents sens, dans ce cadre on peut parler, par exemple, de la saillance visuelle qui se dessine via une forme, une couleur, un contour, une perspective, etc.
- plan cognitif qui touche les caractéristiques de représentations mentales non accessible directement mais lié à la compréhension des différentes formes de représentations mentales

La notion de saillance est étroitement liée, ainsi, au processus physique et matériel de contraste telle une "figure sur un fond"⁴, ce processus peut être opérant grâce à des aspects physiques perceptibles. Dans le cas du discours parlé, ce sont les traits prosodiques qui captent l'attention et oriente vers l'entité la plus saillante.

D'autres faits liés à la compréhension et à l'interprétation forment les aspects sémantiques de proéminence, ces faits s'inscrivent dans le processus mental et cognitif inhérent à l'intelligibilité du langage. Considérant les exemples suivants :

- (001) La substance doit être manipulée **avec précaution**.
- (002) C'est avec précaution que la substance doit être manipulée.
- (003) La substance doit être manipulée avec précaution.
- (004) C'est la substance qui doit être manipulée avec précaution.

Dans (001), le marquage typographique (écriture en gras), affecte automatiquement au fragment "avec précaution" une démarcation visuelle, donc physique, du point de vue de sa forme, il est perçu alors comme étant l'élément le plus saillant dans l'énoncé entier. En sus, cette saillance physique entraîne, au niveau perceptif, une saillance cognitive qui suscite une interprétation pouvant être lue comme " **c'est avec précaution** que la substance doit être manipulée". Le caractère exposant, ici, de **c'est avec précaution** correspond à un contrast.

Dans des énoncés comme (002) et (004), sans aucun marquage prosodique particulier ni typographique aucune saillance n'est affectée au segment "C'est avec précaution" dans (002) ni au segment " la substance" dans (004) ; cependant l'analyse syntaxique de tout l'énoncé, dans les deux exemple, rend compte d'un procédé de mise en relief -ici de focalisation dans (002) et topicalisation en (004)-, par l'utilisation d'une structure clivée introduite par un présentatif, ce qui affecte au segment clivé un caractère de saillance cognitive.

Par ailleurs, (003) n'offre aucun marquage (ni caractère gras, ni présence de présentatif) ; au premier abord, on peut postuler sur l'absence de traits de saillance. N'empêche que dans toute proposition, il est opéré des choix tant au niveau de l'ordre des mots tant au niveau de la fonction grammaticale ou thématique assurées par chaque élément, le choix du thème dans la relation, il revient à dire que tous ces éléments représentent eux-mêmes des facteurs potentiels de saillance. Ainsi dans l'analyse syntaxique de (003), on arrive facilement à affecter le trait de plus grande saillance cognitive à l'entité "substance" du fait que : hiérarchiquement elle occupe la première position,

³ idem

⁴ ibid

grammaticalement elle assure la fonction sujet et logiquement elle matérialise le thème de la proposition.

En résumé, la saillance s'applique à des éléments distinguables visuellement (cas de la saillance physique). Elle concerne, aussi, les facteurs mis en jeu étroitement liés aux aspects de perception cognitive.

1.2. FACTEURS ET PROPRIETES LINGUISTIQUES LIEES A LA SAILLANCE

Les facteurs liés étroitement au phénomène de saillance peuvent être regroupés sous deux catégories essentielles : facteurs formels et facteurs sémantiques⁵. Concernant les premiers, Cette distinction permet d'isoler des facteurs concrets liés à la représentation formelle de l'énoncé : caractéristiques prosodique, grammaticales, syntaxique et lexicales. Les facteurs sémantiques, quant à eux, relèvent de la saillance cognitive ; plusieurs plans sémantiques peuvent faire apparaître des distinctions que ce soit au niveau : du mot, de l'énoncé ou du discours.

En continuité des travaux sur la saillance, Landregin établie une distinction, cette fois-ci, plus précise qui concerne la saillance linguistique, et qui intègre les différents facteurs de sous-jacent tant au niveau physique (perceptif) qu'au niveau cognitif (mental) ; il opère une catégorisation des différents facteurs qu'il situe par rapport aux différents plan de l'analyse linguistique : (mot, fonction grammaticale, représentation syntaxique, énonciation, et intonation), ceci permet de distinguer des sous-catégories de la saillance physique (**P-saillance**) et de la saillance cognitive (**C-saillance**). Ainsi nous pouvons distinguer, sur le plan formel (forme de l'énoncé), les sous catégories suivantes :

1.2.1. P-SAILLANCE LIÉE AU MOT

Comme nous l'avons évoqué, un peu plus haut, cette forme de saillance, met en valeur les facteurs liés à la matérialisation de certains mots qui captent l'attention, que ce soit par leurs aspects marqué lexicalement ou phonétiquement.

Le caractère de saillance conféré à certains mots est, donc, généré par leur nature même. Dans un contexte dialogique, la concrétisation de certains mots constitués de phonèmes particulièrement saillants : diphtongue, stress, glottalisation (pour l'arabe) Dans un contexte dialogique, les mots comprenant des phonèmes présentant des caractéristique phonétiques à réalisation distinctive, sont perçus comme étant les plus saillant.

L'exemple le plus courant est le cas d'un grand nombre d'onomatopées, qui offrent un accent lexical particulier, ou encore le cas des allitérations offrant des assonances intrinsèquement saillants comme nous le montre cet extrait d'une chanson de Gainsbourg :

(005) " Dans les 3 jours, voilà le **tac-tac-tac**

Des **mitraillettes** qui reviennent à l'**attaque**"

[Serge Gainsbourg, Bonnie and Clyde]

La Présence d'onomatopée offre de facteurs de saillance à toute la proposition grâce au caractère lexical du terme "**tac-tac-tac**", d'autant plus qu'il est relié, dans la répétition, à la notion de "**3 jours**". De même pour l'allitération observée dans "**Des mitraillettes qui reviennent à l'attaque**" où la succession de syllabe (i.e. gras) donne plus de saillance à l'ensemble des mots reliés puis à l'énoncé.

Un autre facteur de saillance intrinsèque au mot est sa catégorie grammaticale, il est admis que les noms propres offrent, généralement, plus de saillance (Garrod & Sanford, 1988)⁶, ils captent l'attention et opère linguistiquement comme un focus d'attention (Focus of attention) Chafe (1974).

D'autres mots tels que certains déictiques, présentatifs ou locatifs (ceci, ça, là), offrent plus de saillance, dans un contexte énonciatif. Cette saillance est étroitement liée au fait qu'ils s'appuient référentiellement sur un fond informationnel partagé dans l'univers discursif.

⁵ Cf. Stevenson R. J., 2002

⁶ Cf. Garrod & Sanford, 1988, cit.in Landragin (2005)

1.2.2. P-SAILLANCE LIÉE À LA RÉALISATION PROSODIQUE

Dans la réalisation prosodique, plusieurs procédés peuvent être mis en œuvre afin de spécifier et situer une quelconque information en premier plan. Dans cette perspective, l'intonation représente un facteur éligible pour la saillance (prosodique), la mise en relief prosodique, par le biais d'une réalisation particulière (Rythme ascendant, accentuation, désaccentuation, stress, intensité...) opère un contrast et promouvoit un phonème ou un groupe de souffle comme étant un élément distingué, donc, plus saillant.

L'accent tonique appliqué sur un élément de l'énoncé oral lui affecte un facteur élevé de saillance Lambrecht (1994), Rossi (1999), et rend cette entité plus accessible ainsi que l'élément du discours lui correspondant.

Dans le cas des phrases interrogatives, l'intonation ascendante affecte un critère de saillance au dernier élément de l'énoncé (i.e. Le focus). (Lambrecht, 1994) caractérise cette distinction et observe la variation opérée par l'accent tonique sur des éléments de l'énoncé interrogatif en français.

- (006) a. Tu vas **où** ?
 b. Où tu **vas** ?
 c. Où **vas-tu** ?

[Lambrecht, 1994, p. 245]

Grace à l'accent interrogatif, l'élément le plus saillant (ici focalisé) est le lieu en (006a), l'action en (006b) ou l'agent (l'interlocuteur) en (006c).

En sus de l'accent tonique dans la réalisation prosodique, d'autres critères prosodiques peuvent affecter le facteur de saillance d'un élément de l'énoncé oral : la lenteur, le rythme d'élocution (rupture vs continuité), la pause venant ponctuer éventuellement un mot ou un groupe de mots. Ces éléments physiques liés à la concrétisation prosodique d'un énoncé, caractérisent le facteur de saillance lié au mot ou au groupe de mots auxquels ils se rapportent et les marquent comme les entités les plus pertinentes, les plus accessibles, donc les plus saillantes dans l'énonciation.

Les gestes accompagnant les mots en énonciation peuvent aussi donner plus de centralité aux mots. En contexte dialogique, un geste ou une mimique accompagnant la réalisation d'un mot ou d'une entité quelconque lui affecte plus de saillance, puisque ces signes paralinguistiques marquent une insistance expressive centrée sur une entité déterminé dans l'énoncé (qui pourrait d'ailleurs correspondre des fois à l'interlocuteur dans le cas de tour de parole), elles représentent un facteur physique de saillance lié au mot.

1.2.3. LA HIÉRARCHIE SYNTAXIQUE COMME FACTEUR DE P-SAILLANCE

Dans toutes les langues, la hiérarchie dans la structure syntaxique est la représentation de l'ordre canonique de l'énoncé, toutefois cette hiérarchie peut être modifiée, par divers procédés synyaxiques, pour des fins d'expressivité ou de marquage d'un segment bien déterminé.

Dans les procédés de mise en relief et de contrast (i.e. procédés de thématisation, rhématisation, topicalisation, focalisation, ...) plusieurs moyens peuvent intervenir dans la structuration syntaxique marquée d'un énoncé. Les constructions syntaxiques dédiées à la mise en premier plan d'une entité de l'énoncé sont bien connues : l'extraposition (le détachement), le clivage et la mise en position initiale.

La construction le plus utilisée pour ses fins est la clivée "c'est...qui..." introduite par un présentatif, elle permet de rendre plus saillant l'entité objet de la monstration. Les constructions introduites par "il y a" sont aussi considérées comme étant une réalisation syntaxique offrant une saillance explicite⁷ comme peut en témoigner les exemples suivants :

- (007) C'est **le triangle rouge** qui doit se mettre à côté du bleu.

[Landragin, 2004 : 7]

⁷ Cf. Lambrecht, K., 1994, p. 144

- (008) a. J'ai **ma voiture** qui est en panne.
b. Ma voiture est en panne.

[Lambrecht, 1994 : 14]

- (009) Y'a **le téléphone** qui sonne.

[Ibid : 144]

Nous pouvons, ainsi, distinguer aisément, l'entité la plus saillante (ici, en gras) grâce au simple critère syntaxique opéré par le clivage en "c'est...qu..", "j'ai...qu..." ou encore "il y'a...qu...". Le détachement en tête de phrase, aussi, permet d'affecter un critère de saillance qui concerne, cette fois-ci, l'élément détaché en tête de proposition. L'entité extraposée en tête de proposition, assurée généralement par la reprise pronominale est l'entité la plus saillante ; de par sa position en tête, sa reprise pronominale assigne son statut syntaxique de topique. Certaines autres constructions syntaxiques dites renforcées offre un facteur de saillance plus élevé pour l'unité du discours concernée par ce "renforcement" telle que dans l'exemple donné dans (Lambrecht, 1994) repris dans (Landragin, 2004) :

- (010) a. Donne-le à lui !
b. Donne-le-lui !

[Lambrecht, op.cite. p.306]

Où (010a) offre plus de saillance à "**lui**" grâce au renforcement syntaxique opéré par l'adjonction de la préposition "à" qui précise un marquage sur le destinataire et devient, de ce fait, à plus forte saillance que dans (010b).

1.2.4. ORDRE ET FREQUENCE D'APPARITION DES MOTS COMME FACTEURS DE P-SAILLANCE

Dans toutes les langues, l'ordre des mots et la succession sont très importantes dans la présentation des entités du discours, ainsi la place à occuper par telle ou telle entité fait intervenir l'importance qui lui est attribuée dans le déroulement du discours et caractérise le facteur de saillance la concernant. Généralement les positions de début et de fin d'énoncé sont éligibles à la saillance du mot ou du groupe de mots qui y occupent. Ces places sont également favorables à l'extraction dans le cas de construction syntaxiques à topique.

Il est un autre facteur lié intrinsèquement à la saillance d'un mot ou d'un groupe de mots c'est la répétition : le moyen, généralement, le plus simple de rappeler, d'insister, de préciser, ou de renforcer une entité dans le discours est, tout simplement, de la réactualiser ; ce qui augmente sa saillance et la rend plus accessible. La fréquence d'apparition d'un mot ou d'un groupe de mot (mis à part leurs fonctions grammaticales) est révélatrice de leur degré d'importance dans le contexte discursif.

1.2.5. RÔLE GRAMMATICAL COMME FACTEUR DE P-SAILLANCE

Dans tout énoncé, la fonction grammaticale assumé par une entité quelconque détermine sa valeur dans la relation et lui affecte un critère de saillance par rapport aux autres entités qui le détermine comme étant l'élément le plus saillant.

Identifier l'unité du discours la plus saillante revint à caractériser les classes et sous-classes grammaticales des unités matérialisées par la relation soutendue avec celle-ci ; et identifier, par la suite son l'importance dans l'actualisation et la matérialisation des référents du discours. Ainsi, le sujet est l'unité grammaticale la plus saillante, se trouvant en début d'énoncé, sa position renforce cette saillance.

Dans certains autres cas, l'élément privilégié (candidat à une forte saillance) sera autre que le sujet, c'est le cas des constructions passives représentant une inversion des fonctions grammaticales - entre sujet et complément d'objet direct - où l'élément le plus saillant est le complément d'objet réalisé dans la forme active.

Partant de ce principe, la Théorie du Centrage propose une hiérarchie des fonctions grammaticales selon les degrés de "centralité" des entités dans le discours: sujet, puis complément d'objet, puis autres catégories⁸. Dans Lambrecht (1996), une autre fonction grammaticale constitue un facteur explicite de saillance linguistique, c'est la fonction vocative.

(011) **Garçon !** Il y a une mouche dans ma soupe

[ibid.]

Ainsi "Garçon !", nominal exprimant l'interpellation directe, assure une fonction grammaticale du vocatif est ici hautement saillant dans (84). C'est, d'ailleurs, à travers ce cas d'exemples que Lambrecht postule du rapprochement entre les propriétés des groupes nominaux vocatifs et celles des anaphores et des cataphores, offrant, ainsi, une haute saillance à leur antécédent.

1.3. ASPECTS SÉMANTIQUES DE LA P-SAILLANCE

Les aspects sémantiques représentent de multiples facettes dans le processus interprétatif s'installant, dans le contexte global de l'énonciation, entre énonciateur et co-énonciateur. La nature de ces aspects sémantiques peut être relative aux mots (charge sémantiques, traits et signification), à l'énoncé dans sa globalité (rôle thématique, thème et de topique phrastique), et au discours avec les notions de topique discursif et de propos.

La prise en charge de ces différentes facettes dans l'analyse sémantique, en dépit de l'aspect formel linguistique permet d'isoler des paires contrastées constituant en elles-mêmes la potentialité de la P-Saillance affectée à une entité de l'énoncé. Ces paires contrastées correspondent à la distinction classique des binarité suivante : thème-rhème ; topique-commentaire; agent-patient; posé-présumé ; connu-nouveau ; topique-focus ; prédicat-argument.

1.3.1. SÉMANTIQUE DES MOTS COMME P-SAILLANCE

Landragin (2004), relie la saillance à l'hypothèse de la thématité des expressions référant à une personne ; point de vue de la classification de Lyons (1980) entre personnes, animaux et objets inanimés : nous effectuons, en tant qu'humains une sélection critérière dans l'intérêt accordé aux entités de l'énoncé :

[...] nous nous intéressons davantage aux personnes qu'aux animaux, aux animaux qu'aux entités inanimées, et ainsi de suite. Il s'ensuit donc que dans un énoncé composé d'une seule phrase, si l'on se réfère à la fois à une personne et à un animal ou une entité inanimée, l'expression référant à la personne sera en principe thématique, à moins que de bonnes raisons ne s'y opposent⁹.

De ce fait, il postule pour les traits sémantiques des mots comme facteur de saillance physique : ainsi le trait [+humain] et/ou [+animé] augmentent la saillance de l'entité s'y rapportant.

1.3.2. RÔLE THÉMATIQUE ET P-SAILLANCE

Toutes les entités du discours assurent des rôles thématiques (accomplir/subir une action, agent/patient), ce qui permet de caractériser le facteur de saillance de l'entité contextuellement plus importante dans le discours. Certaines entités assurent d'autres rôles thématiques moins importants (l'instrument, le but, ou la localisation).

Il est à signaler que la notion de rôle thématique Dowty (1989) est à envisager au niveau phrastique¹⁰, donc, à ne pas confondre avec la distinction binaire (thème/rhème) qui est à envisager sur le plan logico-sémantique et discursif.

⁸ Cf. Grosz B. J., Joshi A. K., Weinstein S., 1995, p. 203-225.

⁹ Lyons, J., 1980, p. 142.

¹⁰ Cf. Dowty, D., 1989.

Au niveau phrastique, l'entité matérialisant le thème et assurant un rôle thématique (agent/patient) est toujours le plus saillante. Elle permet la reprise pronominale du thème et, donc, sa double référence. Cette idée rejoint la thèse de Sidner (1979) qui propose un classement des rôles thématique selon la saillance. Il propose de considérer une haute saillance à l'entité assurant le rôle de thème dans la phrase et qu'en l'absence de thème, aucun rôle thématique n'est véritablement saillant¹¹.

De son côté Stevenson et al. (Ibid.), en se basant sur la sémantique du verbe, et l'accessibilité dans l'esprit de l'interlocuteur, montrent que dans les phrases décrivant un événement, les conséquences de l'événement sont plus présentes que les conditions initiales. Si ces conséquences s'appliquent à l'agent, celui-ci en devient plus saillant que le patient.

Ainsi, se fonder sur la sémantique verbale peut déterminer le rôle thématique le plus saillant.

1.3.3. THÈME / TOPIQUE DE L'ÉNONCÉ ET P-SAILLANCE

Les données sémantiques de l'énoncé nous permettent d'extraire les notions de thème et de topique qui désignent toutes les deux ce dont l'énoncé parle (ce que nous examinons en détail dans le Chapitre §2). C'est le point de départ dans le processus de communication. La métaphore de Halliday est plus que significative, il qualifie le thème de "peg" de porte-manteau qui permet au locuteur d'y accrocher toutes les informations relatives au "sujet de la communication" et de construire, autour, son message.

Par opposition, le thème est corrolé au rhème, le topique au commentaire ; le rhème se définit, quant à lui, comme entité regroupant rhème et commentaire, ce qui correspond à "ce qui est dit du thème".

Qu'il corresponde au sujet grammatical au niveau des référents ou non Hockett ; occupe la position initiale ou autre Halliday (1967) ; ou représentant une information connue ou nouvelle de l'interlocuteur Lambrecht (1994); ceux sont là des critères distinctifs à considérer dans l'opposition thème/ rhème, topique/commentaire afin d'observer la saillance sur le plan énonciatif.

Il est, ainsi, à considérer comme l'entité la plus saillante le thème de par sa position initiale, ou du fait qu'il coïncide avec le sujet grammaticale, ou encore qu'il présente une information connue ; cependant le rhème est généralement repris et devient plus saillant dans une séquence succédant à la première ; ainsi la séquence la plus naturelle de deux phrases est celle où le rhème de la première est repris comme thème de la seconde¹². Cette dichotomie thème/rhème ne représente pas en elle-même un facteur intrinsèque à la saillance. Il est cependant à préciser que les deux unités peuvent être toutes deux l'une plus saillante que l'autre ; mais à envisager dans un contexte global qui dépasse le cadre de l'énoncé isolé.

1.3.4. LE PROPOS DE LA CONVERSATION FACTEUR DE P-SAILLANCE

Dans un contexte conversationnel, le propos de la conversation, le topique ou propos est l'entité dont il est question, qui est discutée ou développée. Le propos est de caractère implicite et s'offre intuitivement, il matérialise la cohérence d'un dialogue et s'identifie, de ce fait sans problème au cours d'une conversation.

Le propos d'une discussion peut recouvrir plusieurs entités du discours. A la suite de Chafe (1994), les propos d'une conversation peuvent être considérés comme étant les agrégats de la cohérence recouvrant événements, états et référents (« aggregates of coherently related events, states, and referents »)¹³, ce qui peut nous donner une hiérarchisation des éléments des structure en termes de supertopic et subtopic.

¹¹Cf. Sidner, C.L., 1979.

¹²Cf. Caron, B., 1989.

¹³ Chafe, W., 1994, p121

Cependant, même s'il peut recouvrir plusieurs entités du discours, le propos peut également recouvrir une entité non mentionnée explicitement, mais envisageable dans l'interprétation de la conversation ou du texte dans leur globalité. Cette considération met l'accent sur le fait que l'identification du propos d'un texte ou d'une conversation nécessite l'interprétation complète de ce texte ou de la conversation en situation.

1.3.5. LES INFÉRENCES FACTEUR DE LA P-SAILLANCE

Le processus d'installation des chaînes de références qui s'installe entre énonciateur et co-énonciateur introduit des inférences dans l'univers discursif ; l'examen des données, au niveau pragmatique, permet de distinguer entre ce qui est connu (ou donné) et ce qui est nouveau ; entre ce qui est posé et ce qui est présupposé, c'est ce qu'apporte un énoncé par rapport à ce qui est établi du point de vue de l'information.

Comme détaillé supra (Cf. §4.1.), La distinction entre connu et nouveau est liée à celle faite entre thème et rhème. Ce qui est nouveau, du point informatif, est généralement apporté par le rhème "le commentaire fait sur le thème".

Déterminer l'entité la plus saillante sur le plan des inférences dépasse de loin cette idée de nouveau/connu, il s'agit de s'intéresser à d'autres critères, dans l'univers discursif, intrinsèques au fait d'être une information connue ou nouvelle, il s'agit de vérifier le critère de présence dans la mémoire de l'interlocuteur, son activation et sa stabilité par rapport à ce qui est nouvellement introduit et susceptible d'orienter le discours. Dans cette perspective, il serait judicieux de considérer ce qui est connu comme l'élément le plus saillant dans l'univers discursif en raison de sa prédominance du point de vue inférentiel :

Ce qui est connu est, pratiquement par définition, plus saillant que ce qui est inconnu ; et, toutes choses étant égales par ailleurs, plus une chose a été mentionnée récemment et introduite dans l'univers du discours, plus elle sera familière aux participants et plus elle prédominera du point de vue psychologique.¹⁴

Tout l'intérêt des chaînes de références repose sur le critère de l'existence d'une ou de plusieurs inférences préalables qui doivent être prises en charge tout au long de la conversation. La meilleure saillance est donc attribuée au connu plus qu'au nouveau.

Sur un autre plan, la distinction entre posé et présupposé fait intervenir, à partir des données sémantique, des propositions et pas seulement des entités du discours. Entre la réalisation "ce qui est posé" et ce qui est sous-entendu "présupposé" laissé, en arrière fond, aux soins de l'interprétation, réside toute l'attention et l'interactivité en situation de conversation.

Déterminer l'entité la plus saillante, dans ce cas, revient à déterminer la proposition la plus saillante et non pas l'entité du discours la plus saillante. La proposition qui matérialise le "posé" semble être dotée de plus de saillance puisqu'elle s'offre comme une donnée logico-sémantique clairement précise "dénutable" dans le processus interprétatif, au contraire du "présupposé" qui est sous-entendue, et qui s'offre comme une information supplémentaire issue du processus interprétatif et qui, par ailleurs ne repose pas sur une matérialisation la proposition entière.

1.4. FAITS LINGUISTIQUES DE LA C-SAILLANCE

Plusieurs processus mentaux s'installant entre énonciateur et co-énonciateur mettent en exergue des facteurs liés aux participants afin de privilégier la saillance (cognitive) d'une entité du discours. Ces processus peuvent être communs à tout le monde (intention, mémoire et attention) ; ou correspondre uniquement à un individu ou aux membres d'une communauté particulière (facteurs liés à des expériences, à des connaissances précises).

¹⁴Lyons, J., Op.cit , p.141

1.4.1. L'INTENTION COMME FACTEUR DE C-SAILLANCE

D'une façon générale, l'intention correspond à la volonté de quelqu'un à comprendre quelque chose et sa disponibilité à un moment précis. En tant que relié aux faits linguistiques inhérent à l'acte conversationnel, l'intention correspondrait à la disponibilité et à la volonté d'un individu à comprendre une (des) information(s) au moment de la lecture d'un texte ou, dans une discussion, comme potentialité d'anticipation et de construction du sens.

Dans une discussion, l'intention peut créer du sens dans la mesure où les intervenants créent et construisent mutuellement des inférences qui peuvent être consolidées en des schémas référentiels.

Il s'en suit que, dans un contexte conversationnel comprenant une suite d'événements, l'événement à venir soit quasiment prévisible (envisagé) compte tenu du processus inférentiel en cours. Même si la suite de la discussion ne lui correspond pas, cet événement peut être tellement saillant que le sujet veut et croit le percevoir.

L'intention doit donc être comprise comme un facteur de saillance liée au schéma de succession des événements, et par conséquent des entités de discours et aux inférences liées à ces événements.

1.4.2. L'ATTENTION COMME FACTEUR DE C-SAILLANCE

Dans le déroulement d'une conversation, les inter actants adoptent des modalités différentes afin de mobiliser ses capacités et de les diriger vers la compréhension de telle ou telle entité du discours.

La façon par laquelle un individu dirige ses capacités mentales (écoute, compréhension, interprétation,...) lui permet de se focaliser sur une entité bien précise du discours qu'il juge importante dans le contexte conversationnel : compte tenu de cette attention particulière, l'entité du discours concernée devient alors plus saillante.

1.4.3. MÉMOIRE DISCURSIVE ET C-SAILLANCE

Sur le plan de la cognition, les processus d'activation, d'accessibilité, de familiarité immédiate, de récence de traitement, ou encore du traitement en court (facteurs de haute saillance cognitive); ont un lien intrinsèque avec la mémoire des intervenants dans un contexte conversationnel. Plusieurs modèles ont montré ce lien entre les représentations mentales des référents linguistiques et leurs statuts cognitifs intrinsèques à la saillance sur le plan cognition. Nous présentons trois modèles, qui nous semblent, à notre avis, plus intéressants sur un plan reliant représentation formelle aux processus mentaux dans la mémoire discursive et favorisant la saillance cognitive.

Prince (1981), établit, pour les référents linguistiques, une hiérarchie incluant des statuts cognitifs inhérents à leurs représentations mentales; ainsi, sur une échelle de familiarité (Familiarity scale) des entités référentielles dans la mémoire des co-énonciateurs, il distingue: non ancré ; ancré ; inférable à partir de connaissances conceptuelles ; inférable à partir de connaissances discursives ; évoqué dans le discours ; évoqué dans la situation.

De son côté, Ariel (1988 et 2001) établit une hiérarchie d'accessibilité ; elle propose, comme en considération des expressions référentielles, des liens entre les formes linguistiques et des niveaux d'accessibilité cognitive.

Sa liste prévoit, pour cet effet, 17 niveaux d'accessibilité de la plus forte accessibilité à la plus faible¹⁵ ; donc de la plus forte saillance à la plus faible. Elle rattache l'accessibilité à des indices linguistiques qu'elle qualifie de marqueurs d'accessibilité¹⁶ : la forte accessibilité correspond niveau

¹⁵Cf. Ariel, M., 1988; voir aussi Ariel, M., cit. in Gundel, J., 2003, p.4 pour un exposé détaillé.

¹⁶ Cf. Delle Luche, C., 2008, p.003

zéro (T. Mary saw John and then Ø heard Peter, Mary a vu John et puis Ø entendu Peter) ; flexion du verbe (Peter smokes and drinks a lot, Peter fume et boit beaucoup) ; pronom clitique (Peter saw him, Peter l'a vu) ; pronom non accentué (he knows it, il le sait) ; pronom accentué (look at me, regarde-moi) ; pronom accentué et geste (look at ME!, regarde- MOI !) ; pronom démonstratif proximal (this, ceci) ; pronom démonstratif distal (T. I want that, je veux ça) ; démonstratif proximal et groupe

zéro, marquée par l'éllision, la présence de pronoms réfléchis ; ensuite les pronoms clitiques; puis viennent les pronoms non accentués ; les pronoms accentués ; les pronoms accentués accompagnés de gestes; démonstratif proximal et groupes nominaux; démonstratif distal avec groupes nominaux; démonstratif proximal avec modifieur; les démonstratif distal avec un modifieur; les noms propres; les descriptions courtes avec article défini; les descriptions longues avec article défini; les noms complets; les noms complets avec modifieur.

Gundel et al. (1993) et Gundel (2003) propose une échelle de statuts cognitifs¹⁷. Elle rapproche la trace linguistique formelle (ici les déterminants en Anglais) et leurs statuts cognitifs sur la base des expressions référentielles qu'ils représentent. De la saillance la plus forte à saillance la plus faible, elle distingue les statuts cognitifs schématisés comme suit:

in	>	activated	>	familiar	>	uniquely	>	referential	>	type
focus						identifiable				identifiable
it		this/that/ this N		that N		the N		indefinite this N		a N

[Ibid., p.7]

- Focus focalisé (it) ;
- activé (that, this, this N) ;
- familier (that N) ;
- identifiable de façon unique (the N) ;
- référentiel (this N, a N) ;
- statut (type identifiable) qui correspondant à la possibilité d'identifier un type (a N).

Comme le montre ces trois hiérarchies, les statuts cognitifs présentés sont intrinsèquement liés aux représentations des expressions référentielles et des processus "activés" dans l'univers discursif : accessibilité, familiarité et activation.

Toutes ces trois hiérarchies, comme montré supra, reposent essentiellement entre la distinction entre représentations linguistique et statuts cognitifs ; bien qu'elle ne sont pas fondés sur des critères reliant les expressions référentielle à un statut bien déterminé dans le processus mental ; cependant elles restent floue et contestées Landargin (2005) ,Reboul & Moeschler, (1998).

1.4.4. MÉMOIRE À "LONG TERME" ET C-SAILLANCE

Landragin (2004) ajoute une autre sphère de représentation cognitive des expressions référentielles sur la base de connaissances durables et culturellement prototypiques ; ce qu'il qualifie de mémoire à long terme.

Dans la mémoire à long terme sont ainsi associées différentes connotations à chaque mot, à chaque concept. Certaines associations peuvent être très fortes pour un individu, et nous pouvons parler en ce sens de saillance par familiarité individuelle.¹⁸

En ce sens, la mémoire à long terme correspondrait au lieu de partage des connotations associé aux mots ; ce qui constitue une saillance particulière inhérent aux caractéristiques culturelles ancrées

nominal (I see this train, je vois ce train-là) ;démonstratif distal et groupe nominal (I see that train, je vois ce train) ;démonstratif proximal et modifieur (this slow train , ce train lent) ;démonstratif distal et modifieur (that slow train , ce train lent) ;prénom (T. I saw John, j'ai vu John) ;nom propre (T. I saw Smith, j'ai vu Smith) ;description courte avec article défini (T. I saw the car , j'ai vu la voiture) ;longue description avec article défini (T. I saw the car belonging to the man down the street, j'ai vu la voiture appartenant à l'homme en bas de la rue) ;nom complet (T. I saw John Smith, j'ai vu John Smith) ;nom complet et modifieur (I saw the old John Smith living down the street, j'ai vu le vieux John Smith qui vit en bas de la rue).

¹⁷Exposé détaillé dans Gundel, J., 2003, Op.cite.

¹⁸Landragin, F., 2004, p.14

chez l'individu ; partant de la familiarité chez l'individu lui-même aux familiarités à partir des caractéristique propres à la culture de l'individu, en passant par la connaissance durable et prototypique.

D'une manière générale, là il est question de saillance par familiarité culturelle¹⁹. Dans un contexte conversationnel, des hiérarchies de saillance se mettent en place entre les différents membres d'une communauté, mettant en valeur des relations de familiarités ancrées dans la sphère de connaissances culturellement identifiées.

1.5. SAILLANCE; IMPLICATION DANS LA THÉMATISATION /RHÉMATISATION

Comme nous l'avons mentionné supra, l'approche des phénomènes de thématisation et de rhématisation ainsi que les procédés qu'elles mettent en valeur sont très variés que multiples, thématiser ou rhématiser revient à mettre en premier plan une entité du discours comme étant référentiellement la plus importante.

Les aspects de saillance, évoqués plus haut, permettent tout d'abord de faciliter la compréhension des mécanismes mise en exergue de l'entité référentielle, en examinant la représentation formelle privilégiée dans les cas des opérations de thématisation et celles de rhématisation.

Un autre aspect très important, à notre avis, est celui de résoudre le problème de détermination des expression référentielles, ce qui semble être un point fort de l'approche dans le cadre de la théorie de la saillance ; puisque le but de tout énoncé en contexte est de mettre en saillance une entité du discours (Stevenson, R.J., 2002).

Approcher la saillance des entités, dans les structures relevant de la thématisation ou de la rhématisation, revient à caractériser le statut et la distribution de l'information (constitution et réglage de l'opposition Thème/Rhème et Donné/Nouveau). Sur un plan formel, cette distinction trouve son bienfondé dans les constructions syntaxiques relevant du clivage, extraction, introduction par présentatifs, ...etc.). Sur un plan logico-sémantique, les opérations de thématisation et de rhématisation mettent en vedette la saillance d'entités reposant sur le processus d'interprétation mis en œuvre dans la succession (donné/nouveau), (posé/présumé), (ancien/nouveau). Quant au plan référentiel et cognitif, ces opération mettent en saillance les entités référentielle et leurs niveau hiérarchique mental, il est question-là de rendre compte de ce qui est introduit dans la situation de communication et pouvoir distinguer, par la suite, ses propriétés dans la cognition ; ancré, accessible, stabilisé.

L'approche de Landragin (2004) de la saillance, comme nous venons d'en détailler quelques points essentiels à notre avis, nous semble une modélisation assez complète qui sépare saillance physique et saillance cognitive, et qui nous semble tant applicable qu'envisageable dans l'analyse des opérations de thématisation et de rhématisation.

Nous avons montré dans ce chapitre la complexité des notions de thématisation et celle de rhématisation, ainsi que la multidimensionnalité des entreprises traitant de celles-ci à travers des modèles d'analyses variés relevant de diverses théories : Grammaire transformationnelle, grammaire fonctionnelle, niveau cognitif et sémantique interprétative, structure informationnelle, saillance et bien d'autres niveaux d'analyse encore. Cependant, si l'on veut pouvoir décrire et comprendre ces phénomènes, il est indispensable de faire deux distinctions majeures (en dépit des coïncidences possibles)

1. celle entre le niveau énonciatif et le niveau prédicatif ;
2. celle entre niveau cognitif conceptuel et le niveau logico-sémantique interprétatif

L'état de la question nous a permis, aussi, de relever les difficultés rencontrées dans l'analyse des phénomènes de thématisation et de rhématisation, et qui sont dues en grande partie au caractère

¹⁹Ibid.

aussi variable que peu saisissable de notions étroitement liées aux phénomènes en question tel que "thème", "rhème", "topic", "comment", etc. ou encore à des expressions définitives coupablement informel comme « ce dont on dit quelque chose », « ce à propos de quoi on dit quelque chose ». Qui nous semblent compréhensibles et interchangeable, mais ne résistent pas à l'épreuve de l'utilisation pour l'analyse des données.

Les phénomènes s'avèrent, donc, des problèmes récurrents en linguistique, lié à l'utilisation de la langue usuelle, avec la fausse transparence qu'entraînent la familiarité et l'impression de compréhension immédiate, ce dans le domaine de la métalangue, où des définitions rigoureuses et motivées sur le plan théorique sont absolument requises.

En conclusion, nous adhérons à l'avis de Caron sur la nécessité de traiter ces phénomènes dans le cadre d'une théorie linguistique intégrant la sémantique au même titre que la phonologie, la morphologie et la syntaxe, et cela au niveau de l'énoncé lui-même, lieu d'interaction de ces différents plans de fonctionnement du langage. Les valeurs référentielles sont le résultat d'opérations énonciatives de détermination dont les marques font appel, pour une même opération, en fonction des langues, aussi bien à la phonologie (intonation, marques tonales, etc.) qu'à la morphologie ou la syntaxe. Les langues en général sont, un lieu de grande variation, mais révèlent également des régularités d'ordre canonique, qui coupent au travers des familles linguistiques.

Références bibliographiques

- 1- Chafe, W., 1976. " Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, topics, and point of view", In *Subject and Topic*, ed. Charles N. Li. New York: Academic Press, 25–005
- 2- Chafe, W., 1994, *Discourse, Consciousness, and Time: the Flow and displacement of consciousness in speaking and writing*, Chicago, the university of Chicago Press.
- 3- Grosz B. J., Joshi A. K., Weinstein S., 1995 Centering: A Framework for Modelling the Local Coherence of Discourse, *Computational Linguistics*, 21:2, p. 203-225.
- 4- Halliday M.A.K., 1994, *An Introduction to Functional Grammar*, 2nd edition, London, Melbourne, Auckland, Edward Arnold.
- 5- Lambrecht K., 1994, *Information structure and sentence form*, Cambridge: Cambridge University Press.
- 6- Steedman M., 2000, *The syntactic interface*, Cambridge : MIT Press.
- 7- Gundel, J., 1988, Universals of Topic-Comment Structure. In *Studies in Syntactic Typology*, Michael Hammond, Edith A. Moravcsik & Jessica Wirth, eds., 209–239. John Benjamins, Amsterdam.
- 8- Landragin, F. 2004, Saillance physique et saillance cognitive. *Cognition, Représentation, Langage (CORELA)* 2(2), <http://corela.revues.org/0103>.
- 9- Landragin F., 2006, « Saillance », in: D. Godard, L. Roussarie & F. Corblin (éds.), *Sémanticopédie: dictionnaire de sémantique, GDR Sémantique & Modélisation*, CNRS, <http://www.semantiquegdr.net/dico/>.
- 10- Prince E., 1981, « Toward a Taxonomy of Given - New Information », in P. Cole (ed) *Radical Pragmatics*, New York, Academic Press, 223-2006.
- 11- Stevenson, R.J. 2002, The Role of Saliency in the Production of Referring Expressions, In Van Deemter, K., Kibble, R. (Eds.), *Information Sharing: Reference and Presupposition in Language Generation and Interpretation*, Stanford: CSLI Publications, p. 167-192.